



**Compte rendu des visites du 7 juin 2012
Chez Patrick Dumartin puis chez Dominique Girod**

**Partage d'expérience à la ferme
Élevage en zone montagne :
gagner en autonomie sur les aliments, l'eau et l'énergie**

*Visite organisée par Bio de Provence, fédération de l'agriculture biologique en Provence Alpes Côte d'Azur,
dans le cadre de son « réseau de fermes exemplaires en agriculture biologique ».*

Notre Dame d'Amirat, élevage caprin en site isolé

C'est à Notre Dame d'Amirat près de Briançonnet dans les Alpes Maritimes, sur une exploitation caprin lait en site isolé, que Bio de Provence et Agribio Alpes Maritimes avaient donné rendez vous jeudi 7 juin aux éleveurs de la région PACA. L'objectif de la journée, organisée dans le cadre du programme régional AGIR « Vers 100 fermes exemplaires » : montrer sur le terrain des exemples de pratiques et d'investissements qui permettent d'améliorer l'autonomie des élevages en zone montagne. A cette occasion, Jean Pierre Manteaux, Référent prairie multi espèces en Rhône Alpes et Conseiller équipe élevage à la Chambre d'Agriculture de la Drôme, s'était déplacé de loin pour partager sa précieuse expérience dans le domaine de la rénovation des prairies naturelles et de la culture de prairies multi espèces et de méteils.

Au final, le public d'une douzaine de personnes était composé de peu d'éleveurs, mais de personnes d'horizons très variés, toutes travaillant pour le développement de l'agriculture et fortement intéressés par la thématique.

Après une petite marche de mise en forme pour certains (l'exploitation étant accessible par plusieurs sentiers de randonnée ainsi que par une piste pas toujours très carrossable pour les véhicules non 4*4), les visiteurs ont été accueillis par Stéphane Bruel, l'associé de Patrick Dumartin, gérant de l'exploitation de Notre Dame d'Amirat.



En reconversion professionnelle, ces deux amoureux de la montagne ont eu l'opportunité d'acheter le site exceptionnel de Notre Dame d'Amirat en 2011. Celui ci est une vallée perchée à 1200 m d'altitude, dans un cirque rocheux. L'exposition au sud (adret) procure un climat très clément toute l'année. Près d'une centaine d'hectares de parcours diversifiés et de prairies naturelles sont disponibles, de même que plusieurs petites sources dont les captages sont en cours de réhabilitation.

Après de gros travaux pour rénover la piste et construire un bâtiment d'élevage tout en bois, les associés y ont démarré l'élevage de chèvres en 2012. La première lactation date de mars et déjà le troupeau de 55 alpines et quelques roves produit 130 litres par jour, en deux traites. La production est certifiée en agriculture biologique. Les éleveurs transforment le lait sur place en différents produits, mais s'orientent majoritairement vers la production de brousse de lait, produit devenu rare alors qu'il était une spécialité gastronomique marseillaise.

Profiter au maximum du pâturage avant tout

A la surprise de tous, les chèvres sont alimentées pour le moment avec du foin et des céréales achetés dans les Bouches du Rhône et la Drôme, car les deux associés sont encore très pris par les travaux d'aménagement de toutes sortes, et n'ont pas le temps de garder le troupeau au pâturage. Cette situation n'est que temporaire car l'objectif des associés est bien entendu de les sortir dès que possible sur les parcours, de ne réserver la chèvrerie qu'aux nuits et périodes froides et neigeuses, et de progressivement s'affranchir un maximum de l'achat d'aliments. A noter qu'il est difficile pour les éleveurs bio de trouver du foin bio dans le département. Le peu mis en vente est souvent acheminé sur la côte pour des élevages de chevaux, à un prix rédhibitoire pour les éleveurs bovins, caprins ou encore ovins.



Accompagné de Jean Pierre Manteaux, le groupe s'est déplacé sur les prairies les plus proches. Les exploitants étaient curieux d'avoir l'avis de ce spécialiste quant à la meilleure utilisation possible de leurs parcelles : ils envisageaient par exemple le labour d'une prairie pour y cultiver des céréales. Celui-ci a tout d'abord précisé qu'en élevage de montagne, avec des mises bas de fin d'hiver, mieux vaut d'abord rechercher à valoriser au maximum le pâturage avant de vouloir produire des céréales et/ou protéagineux. En effet, avec des prairies suffisamment riches, notamment en légumineuses, et une bonne gestion du troupeau au pâturage, les besoins en céréales et fourrages peuvent être réduits au strict minimum. D'ailleurs avec les 15 hectares de prairies dont disposent Stéphane et Patrick autour de la chèvrerie, sans compter les autres surfaces en parcours, les apports de fourrage complémentaires devraient être très limités d'avril à octobre (le

chargement de l'exploitation est faible : environ 4 chèvres / ha de prairie et à peine 0,5 chèvre / ha toutes surfaces confondues). Ensuite Jean-Pierre nous a montré la différence de qualité entre deux prairies voisines : l'une présente une flore très variée et très dense, les chèvres pourront y pâturer dès que possible ; l'autre est assez clairsemée et Jean-Pierre conseille aux exploitants d'y faire un sur-semis à la fin de l'été. Pour garantir le meilleur taux de regarnissage, il est essentiel de procurer aux graines un très bon contact avec le sol : pour cela plusieurs passages préalables de herse à dents rigides (combinée éventuellement à la herse étrille) sont nécessaires pour bien ouvrir le couvert et faire un peu de terre fine. Après semis, un passage de rouleau est indispensable pour avoir un bon contact graine-sol. Au niveau du semis, il s'agit simplement de faire tomber la graine au sol (à la volée au quad ou au semoir à céréales en remontant les éléments semeurs).

Jean Pierre a également conseillé aux exploitants de sortir dès que possible le troupeau en pâturage car la transition entre l'alimentation au foin « tout prêt » et le fait de devoir choisir sa nourriture dans une prairie ou sur un parcours est loin d'être évident pour une chèvre qui n'y est pas habituée. La transition sera moins difficile si l'herbe proposée au pâturage est encore tendre, d'où l'urgence de les sortir, en commençant par les parcelles les plus belles.

Jean Pierre nous a également parlé de l'intérêt de faire passer d'autres espèces animales après le passage des chèvres. En effet les chèvres en lactation ont besoin de pousses plus tendres et plus courtes, tandis que les chevaux, ânes ou bovins sont capables de manger des herbes plus hautes, même après épiaison, ainsi que d'autres plantes que les chèvres auront laissées. Cela permet une bonne régulation de la flore (les espèces laissées par les chèvres ne prennent pas le dessus sur les autres), et un maintien suffisant de luminosité sur les parcelles pour une meilleure repousse. Conscients de cette nécessité, les exploitants ont déjà agrandi le troupeau avec près de dix chevaux et ânes. Ils vont également laisser pâturer quelques bovins appartenant à un éleveur voisin.



Vu la diversité des espèces sur le site et la grande surface disponible par animal, le pâturage tournant permettra de bien gérer la pousse au printemps. Les clôtures éviteront que les chevaux et les ânes ne surpâtent toujours au

même endroit. Il est possible aussi de combiner garde sur les parcours et pâturage en paddock sur les prairies naturelles plus productives. La diversité des espèces proposées permet de maximiser l'ingestion des chèvres au pâturage.

Jean Pierre nous a également fait revenir sur une fausse idée que l'on pouvait se faire sur l'autonomie : en élevage, et en particulier en bio où les apports d'engrais sont limités, il ne faut pas forcément rechercher l'autonomie alimentaire à 100 %. En effet la restitution d'éléments majeurs NPK (azote, phosphore et potasse) sur les prairies (via l'épandage de fumier ou les déjections au pâturage) ne comblent pas toutes les exportations (puisque une partie part définitivement dans le lait et la viande vendus). Le fait d'acheter des céréales et un peu de foin à l'extérieur constitue une entrée additionnelle de NPK, qui permet à des espèces florales plus riches de se développer. Sans cela, les sols finissent pas s'appauvrir et ce sont les espèces adaptées à ces sols pauvres qui prennent le dessus, or celles ci ne permettent pas une production optimale, notamment pour la production laitière. Ces entrées d'éléments NPK par les achats de foin sont particulièrement intéressantes dans une exploitation qui vient juste d'être créée.

Enfin nous avons pu facilement observer que la mauvaise gestion du site depuis des décennies a entraîné la fermeture de pas mal d'espaces, à cause principalement de l'invasion des genêts et des pins : un brûlage est d'ailleurs prévu prochainement pour palier à ce problème. Un des éleveurs du groupe, ayant une forte expérience du pastoralisme dans la région, nous a raconté qu'autrefois les éleveurs avertis partaient garder leurs troupeaux avec une petite pioche dans le sac, de sorte à être toujours équipé pour déraciner les jeunes arbres et arbustes qui gagnaient petit à petit sur les parcours. Simple bon sens, mais qui semble t-il s'est perdu.

Une exploitation exemplaire

Tout ici a été conçu pour que l'exploitation ait le moins d'impact négatif possible sur l'environnement et les ressources : production biologique, bâtiment en bois, bassins de phytoépuration pour le traitement des eaux blanches, chauffe eau solaire, enfin une installation photovoltaïque en autonomie est prévue pour la production d'électricité nécessaire à l'éclairage, à la trayeuse, et aux différents postes de la fromagerie (ventilation, frigo...). Pour tous ces investissements, l'exploitation a bénéficié de l'accompagnement de Bio de Provence et de l'aide du Conseil Régional dans le cadre du programme AGIR, d'une aide PMBE pour le bâtiment (Plan de Modernisation des Bâtiment d'Élevage, cofinancé par l'Etat, l'Europe et le Conseil Général), et également d'aides (Etat et Europe) portées par la DDTM dans le cadre du programme de protection des troupeaux (programme loup) pour l'installation de clôtures « solaires ».

L'élevage ovin des Girod à La Penne

Après avoir dégusté les brousses et pique niqué dans la maison en cours de rénovation de Notre Dame d'Amirat, le groupe s'est rendu à La Penne, sur l'exploitation de Jean Philippe et Dominique Girod, éleveurs d'ovins viande et lait depuis près de 30 ans : 400 brebis mérinos et 60 brigasques. Cette dernière race est célèbre pour sa rusticité, la qualité de sa laine, et enfin son caractère bien trempée qui la rapproche de la chèvre.



L'exploitation des Girod se trouve à 1000 mètres d'altitude. Comme à Notre Dame d'Amirat, le siège est exposé au sud, et situé sous une barre rocheuse. Les deux troupeaux disposent de plusieurs centaines d'hectares de parcours et de prairies. Le diagnostic Agir réalisé en 2010 par Bio de Provence sur l'exploitation, montre que les achats d'aliments représentent le poste principal de dépense énergétique. Depuis, les exploitants ont trouvé de nouvelles parcelles en location, pour



y cultiver de l'orge et gagner en autonomie sur les concentrés. Reste à trouver des solutions efficaces pour lutter contre les sangliers, très nombreux dans la zone. Les clôtures électriques devraient avoir une certaine efficacité, et pourquoi pas d'après Jean-Pierre Manteaux l'installation en périphérie des clôtures de sacs de cheveux qui paraît-il auraient une odeur repoussante pour ces animaux.

En outre les Girod ont acheté récemment en CUMA un matériel type verticator pour réaliser des sur-semis sur certaines prairies. Ils ont fait un test cette année avec du sainfoin sur 1,5 hectare environ, et le résultat est mitigé : le sainfoin s'est bien développé à certains endroits, mais pas partout. Jean Pierre soupçonne le manque d'efficacité du passage seul de la herse étrille. Il aurait fallu passer avant une herse plate pour faire de vraies ouvertures.

L'expérience fourrage de la Drôme

Les méteils

Jean Pierre Manteaux nous a exposé les résultats des expériences en cours dans la Drôme sur différents mélanges d'espèces fourragères, notamment l'association céréales et légumineuses et/ou protéagineux qu'on appelle également « méteil ». Les légumineuses sont le pois fourrager (variétés Assas, Picar...) ou encore la vesce velue (variété Savane) qui résistent bien au froid. Avec ces deux espèces, il est intéressant d'associer le triticale qui leur fournit un support résistant bien à la verse. Pour une récolte en grain, un mélange semé de 25 à 30 kg de pois seulement plus 120 kg de triticale permet d'obtenir une récolte de près de 30 à 45 % de pois, ce qui fait à peu près 18 % de protéine dans l'aliment (soit un taux proche de celui des aliments tout prêts du commerce). Après la récolte de ce méteil en juillet-août, on peut semer une prairie d'automne sans perdre de temps.

En ce moment dans la Drôme certains testent également le semis simultané d'un méteil et d'un mélange prairial. Ceci permet de gagner un labour et du temps : lorsque le méteil est récolté, la prairie s'implante.

Ainsi dans la Drôme, se sont environ 1000 hectares de méteil qui sont récoltés chaque année. Les méteils fourrage sont récoltés 3 à 4 semaines avant la date de récolte en grain. En caprins et ovins, les éleveurs partent sur des associations à dominante avoine-vesce récoltés en foin sec, en bovins les méteils fourrages sont ensilés ou enrubannés et ils sont constitués d'un mélange triticale-blé-avoine-vesce-pois fourrager

Les prairies multi espèces.

La Chambre d'agriculture de la Drôme a développé un mélange pérenne (10 ans) et bien adapté à la sécheresse : le « St Marcellin ». Il est constitué de 5 espèces et 7 variétés : fétuque élevée à feuille souple, dactyle souple d'exploitation, lotier, 2 ray gras anglais, 2 trèfles blancs, et on le trouve aujourd'hui dans le commerce. Il peut fournir jusqu'à 12 tonnes de matière sèche les 4 premières années avec un apport de 10-15 tonnes de compost dans des sols à bon potentiel.

Le mélange Saint Marcellin s'utilise pur à 30 kg par hectare. En terrain calcaire et séchant, non irrigué, il est préférable de l'utiliser à hauteur de 20 kg avec en plus 40 kg de sainfoin. Sur un terrain où l'irrigation est possible (et pH > 6), les résultats seront meilleurs avec 20 kg de St Marcellin + 10 kg de luzerne. Pour le pâturage en zone montagne, le plus intéressant sera de mélanger 20 kg de St Marcellin à 5 kg de luzerne, 2 kg de fléole et 2 kg de trèfle violet.

Aujourd'hui l'irrigation commence à intéresser les éleveurs pour faire face aux aléas climatiques de plus en plus fréquents. Elle est envisagée sur de petites surfaces sur lesquelles ils attendent une production importante pour leur garantir une certaine autonomie alimentaire. L'irrigation permet en outre à une prairie de mieux vieillir, puisqu'elle encaisse mieux les épisodes de sécheresse.

Le programme de la Région Rhône Alpes pour l'amélioration de l'autonomie alimentaire des éleveurs

Le Conseil régional Rhône Alpes a mis en place un programme qui vise à accompagner les éleveurs vers d'avantage d'autonomie alimentaire. Ce programme permet aux éleveurs qui le souhaitent de bénéficier de l'accompagnement d'un technicien (Chambre d'agriculture ou autre structure agricole) qui, à l'issue d'un diagnostic de l'exploitation, va établir avec l'éleveur des mesures permettant de produire d'avantage de fourrages et/ou concentrés sur la ferme.

La recherche de plus d'autonomie également chez les Girod

Tout comme à Notre Dame d'Amirat, les Girod cherchent à être autonomes le plus possible vis-à-vis de l'extérieur. En dehors de l'amélioration de l'autonomie alimentaire, ils travaillent sur l'amélioration de l'autonomie en eau. En effet cette ressource est rare chez eux (plusieurs sources mais dont le débit est faible voire nul en période sèche) et ils mettent en place progressivement différentes unités de stockage d'eau de pluie et de source : cuves souples et dures, et peut être bientôt un bassin.

Une installation photovoltaïque en autonomie est également prévue prochainement pour couvrir les besoins de la bergerie (éclairage et machine à traire).

Une journée très riche à reprogrammer !

Une journée très riche en contenu technique, que nous comptons bien renouveler, avec la prochaine fois, sans doute une démonstration de matériel (sur-semis par exemple) pour essayer de faire venir d'avantage d'éleveurs !



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans le cadre de la démarche AGIR « Vers 100 exploitations et coopératives agricoles exemplaires », la région PACA encourage les économies d'énergie et la production d'énergies renouvelables dans les exploitations agricoles.

Bio de Provence - Maison de la Bio- Agroparc - BP 1221 - 84911 - Avignon cedex 09 - Tél : 04 90 84 03 34 - Fax : 04 90 84 03 33 - contact@bio-provence.org - www.Bio-Provence.org